



Besoin de conseils en matiere promotion

Par **fayange**, le 11/10/2012 à 04:09

Bonjour,
Besoin de conseils en matière de promotion...

J explique mon soucis :

Je travaille depuis 11 ans dans une holding financière, je suis assistante.

Je travaillais en binôme avec l'assistante de direction officielle, elle est partie à la retraite en début de mois.

Le pdg du groupe m'a nommé officiellement comme sa remplaçante, je cumule donc mon poste plus celui de ma collègue.

J'ai demandé d'avoir un entretien pour discuter de vive voix au sujet de mon salaire et mon évolution de statut.

Aujourd'hui je tombe des nues...la responsable administrative m'a remis une lettre de mon pdg me notifiant une revalorisation de mon statut et une augmentation de salaire de 120€ brut du délire !!!

Je pensais obtenir les mêmes bases de salaires que ma collègue à travail égal salaire égal non ?

Je ne sais pas quoi faire refuser d'assumer cette pseudo promotion ou aller voir ma responsable en lui signifiant mon mécontentement ...

Que feriez vous ?

Merci de m'avoir lu :)

Par **pat76**, le **11/10/2012** à **15:16**

Bonjour

Vous avez eu un avenant à votre contrat de travail qui indique votre nouvelle fonction avec la modification de votre niveau et du coefficient?

La personne que vous remplacez avait combien d'ancienneté à ce poste?

Peut être a-t-elle eu une évolution de son salaire au fur et à mesure de son ancienneté?